



# LIGNEYRAC

BULLETIN MUNICIPAL N° 8

## DANS CE BULLETIN:

<b>Mot du Maire</b>	<b>2-3</b>
<b>L'équipe municipale</b>	<b>4</b>
<b>Recensement</b>	<b>5</b>
<b>Informations et vie de la commune</b>	<b>6-9</b>
<b>Forêt-Jardin</b>	<b>10-11</b>
<b>Voirie</b>	<b>12</b>
<b>Travaux</b>	<b>13-15</b>
<b>Le compte administratif 2022</b>	<b>16</b>
<b>Le budget primitif 2023</b>	<b>17</b>
<b>Synthèse des actions et projets Communauté de Communes Midi Corrézien</b>	<b>18-23</b>
<b>La vie des associations</b>	<b>24-26</b>
<b>L'état civil</b>	<b>27</b>
<b>Les infos pratiques</b>	<b>28</b>



JANVIER 2023



## MOT DU MAIRE

Il y a des années dont on se souvient plus que d'autres...

Les français garderont en mémoire cette année 2022. En effet, les évènements tragiques aux portes de l'Europe nous rappellent que nos libertés, si précieuses, sont fragiles et qu'il faut tout faire pour les préserver.

Les ligneyracois se souviendront eux aussi de cette année 2022, marquée par de nombreuses disparitions, dont celles de deux de leurs maires :

Roger Simbèlie, Maire honoraire. Conseiller municipal de 1959 à 1971, Premier adjoint de 1971 à 1983, Maire de Ligneyrac pendant trois mandats, de 1983 à 2001, il est à l'origine de nombreuses réalisations : la mairie actuelle, l'aménagement des premiers logements communaux, le foyer d'accueil de Boulou les Roses... Nous tenions à lui rendre hommage pour son dévouement au service de la commune de Ligneyrac, au service des autres, tout au long de ces 42 années de fonctions électorales;

Jean-Louis Monteil, Maire en fonction depuis septembre 2016. Sa disparition brutale a laissé chacun d'entre nous sous le choc. Nous n'oublierons pas sa gentillesse, sa bienveillance et son implication au service de tous, notamment pour la modification du SPR (AVAP), dans le respect des valeurs républicaines et de la bonne gestion des deniers publics.

Avec l'équipe municipale, nous tenions à remercier pour leur soutien, l'ensemble des ligneyracois, les élus du Midi Corrézien et des communes voisines, la Communauté de Communes et son Président Alain Simonet, le Conseil Départemental et son Président Pascal Coste, les services de l'Etat et Monsieur le Sous-Préfet.

Pour le bon fonctionnement de la commune, nous avons dû organiser une élection municipale exceptionnelle pour élire un nouveau conseiller et procéder à l'élection du nouveau maire le 29 avril 2022. Avec cette nouvelle équipe municipale, nous allons poursuivre les projets engagés, notamment la modification du SPR (AVAP), les études sur l'assainissement du bourg et sur les travaux de rénovation à prévoir sur l'église.

Pour leur soutien, leur disponibilité et leur implication dans les moments difficiles que nous avons traversés, pour leur motivation et leur investissement dans les projets communaux, je souhaite remercier les trois adjoints, l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que Francine et Patrick, les employés communaux.

Vous trouverez dans ce bulletin les actions menées par l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que les différents événements et manifestations qui ont pu être à nouveau organisés et qui ont rythmé la vie de notre commune en 2022.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2023.



Nathalie Duranton



Jean Louis Monteil  
Maire de 2016 à 2022



Roger Simbélie  
Maire de 1983 à 2001



# L'équipe municipale



## Nathalie DURANTON — Maire

**Responsabilités** : Représentant de l'Etat, responsable de la gestion et de l'administration de la commune.

Participation à toutes les commissions communales.

Conseillère communautaire, membre du bureau communautaire.



## Bernard SIMBELIE — Premier Adjoint

**Responsabilités** : Délégué à l'administration générale, aux finances communales, à l'économie, à l'urbanisme et aux affaires sociales et culturelles. Délégué au SEBB, au SIRTOM.

**Commissions** : Economie et finances, Urbanisme, Travaux, infrastructures, environnement, Communication. Conseiller communautaire suppléant. Membre de la CLECT et de la commission PLUI.



## Laurent JUBERTIE — Deuxième Adjoint

**Responsabilités** : Délégué au suivi des travaux et des chantiers sur les infrastructures et l'environnement communal.

**Commissions** : Economie et finances, Urbanisme, Travaux, infrastructures, environnement.



## Hubert LAMOTHE — Troisième Adjoint

**Responsabilités** : Délégué au suivi des missions de l'agent technique et au suivi des travaux et des chantiers sur les infrastructures et l'environnement communal. Délégué à la FDEE19 et au PETR.

**Commissions** : Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement, Urbanisme, Vie sociale et solidarité. Membre de la commission communautaire Voirie.



## Laurent GAY - Conseiller municipal

Délégué à la FDEE19

Commissions : Travaux, infrastructures, environnement, Urbanisme, Manifestations, Vie associative.



## Céline CERTES - Conseillère municipale

Commissions : Vie sociale et solidarité, Manifestations et vie associative, Communication.



## Pierre SINDOU - Conseiller municipal

Délégué à l'organisation des manifestations et au suivi de la vie associative, régisseur suppléant.

Commissions : Travaux, infrastructures, environnement, Manifestations et vie associative, Communication.



## Sébastien MONTEIL - Conseiller municipal

Commissions : Urbanisme, Travaux, infrastructures, environnement, Manifestations et vie associative. Délégué FDEE19.



## Isabelle SOL - Conseillère municipale

Déléguée à la Sécurité, à la défense et au syndicat BELLOVIC.

Commissions : Travaux, infrastructures, environnement, Communication, Vie sociale et solidarité.



## Mickaël LEA - Conseiller municipal

Délégué aux bâtiments et terrains communaux, au syndicat BELLOVIC et à la FDEE19.

Commissions : Travaux, infrastructures et environnement, Manifestations et vie associative, Vie sociale et solidarité.



## Elodie BOULANGER - Conseillère municipale

Déléguée SIRTOM et membre du conseil d'administration de Boulou les Roses.

Commissions : Vie sociale et solidarité, Manifestations et vie associative, Communication.

# Recensement 2023

Cette année, Ligneyrac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Martine Jalinier, agente recenseur, recrutée par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres, à partir du 19 janvier 2023. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

**Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous**, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agente recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25/01/23 ? Ou vous souhaitez des informations?

Contactez la mairie au 0555254739 ou [mairie@ligneyrac.fr](mailto:mairie@ligneyrac.fr).



**Recensement de la population 2023**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
 Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
 Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

**C'est sûr !**  
 Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
 Pour en savoir plus

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

# Informations et vie de la commune

## Convention patrimoine



**Partenariat de la Commune avec la Fondation du Patrimoine pour soutenir les propriétaires de Ligneyrac dans leurs travaux de restauration.**

Pour favoriser la réhabilitation de patrimoine privé, la commune de Ligneyrac a signé une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine le 1<sup>er</sup> octobre 2022, suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2022.

Cette convention permettra aux particuliers, propriétaires, de bénéficier d'une aide à la restauration et à la mise en valeur d'édifices, situés sur le territoire de la commune de Ligneyrac, et pour lesquels le Label « Fondation du Patrimoine » a été obtenu.

Cette aide prendra la forme d'une subvention de 2% du coût des travaux TTC labellisés, dans la limite de 2000€ par projet.

L'enveloppe globale annuelle consacrée au financement de ces opérations ne pourra dépasser 5000€.

L'attribution de cette subvention permettra aux propriétaires de bénéficier également d'une réduction fiscale de 50% du montant des travaux labellisés.

L'information sur ce dispositif, les conditions, la remise du dossier, l'instruction de l'aide et son suivi sont assurés par la Fondation du Patrimoine.

## Chemins de randonnée



Les différents chemins de randonnée ont été nettoyés par les services de la communauté de communes du Midi Corrèzien ; et par l'employé communal pour celui de la Randonnée des Musées.

## Sécurisation antenne TDF



Les travaux de sécurisation (enclos clôturé) de l'antenne de télécommunication de Leygonie sont en cours d'achèvement .



## Réglementation dépôt des déchets

Des dépôts sauvages de déchets ont été constatés plusieurs fois aux pieds des bornes de tri. Nous faisons appel au civisme de chacun pour que ces situations ne se reproduisent plus et nous rappelons que ces incivilités relèvent d'infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères
- article 73 du règlement sanitaire départemental
- article R.632-1 et R.635-8 du code pénal
- article R.116-2 du code de la voirie routière



**Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> classe (de 38 à 1500 euros).**

## Aide à la scolarité

La municipalité de Ligneyrac soutient les enfants de Ligneyrac âgés de 16 à 19 ans, qui poursuivent des études générales, techniques ou professionnelles, ou une formation qualifiante assimilée à une poursuite d'études.

L'aide financière de 300 € a été instaurée afin de participer aux charges afférentes à la scolarité des enfants des familles domiciliées sur la commune de Ligneyrac, en résidence principale au 1<sup>er</sup> janvier.

Les demandes pour l'année scolaire 2023-2024 devront être réalisées auprès de la mairie entre le 01/09 et le 30/11/2023. Un certificat de scolarité et un RIB sont nécessaires.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'aide à la scolarité a bénéficié à 8 enfants soit une somme totale de 2400 euros.

## Frais de scolarité

La commune ne faisant pas partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) une participation aux dépenses peut être demandée de la part des municipalités dans lesquelles sont scolarisés les enfants de Ligneyrac.

La commune a donc versé pour l'année scolaire 2021-2022, la somme de 3434 euros à l'école de Turenne pour 4 enfants.

## Informations aux gestes de premiers secours (2 sessions)

Suite à l'installation d'un défibrillateur à l'entrée de la salle Patrick Cheyroux, l'équipe municipale a souhaité permettre aux habitants, aux responsables des associations et aux élus de bénéficier d'informations sur les gestes qui sauvent.

C'est dans une ambiance conviviale que le Lieutenant Philippe JARRIGE, chef de centre du Centre d'Incendie et de Secours d'Arnac Pompadour et le Sergent Romain ROCHER, sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Meyssac, ont pu sensibiliser aux notions d'alerte, de protection, de secours ainsi qu'aux consignes d'utilisation du défibrillateur et du massage cardiaque. Quinze personnes (dont deux adolescents) en ont bénéficié pour la première journée, le 26 mars, et neuf autres personnes le samedi 21 mai.

Ces deux journées de sensibilisation se sont déroulées dans la salle Patrick Cheyroux. Les frais d'inscription d'un montant de 15 euros par personne ont été intégralement pris en charge par la commune.



# Informations et vie de la commune

## Repas communal



Depuis 2 ans, les manifestations communales étaient mises entre parenthèses.

Attachée à ces moments de partage et de convivialité, et avec le budget prévu et non utilisé, l'équipe municipale a souhaité rassembler de nouveau les ligneyracoises et ligneyracois. Dimanche 18 septembre, c'est sous un beau soleil que de nombreux habitants ont répondu présents à cette invitation. Après l'apéritif offert par les conseillers municipaux, les ligneyracoises et ligneyracois ont pu partager le repas organisé par la municipalité, confectionné par « Mon Traiteur 19-46 ».

Ce moment de convivialité fût également l'occasion d'accueillir les nombreux nouveaux habitants installés depuis 2 ans sur la commune. Un porte clef, réalisé par l'Atelier du Cuir à Collonges, a été offert à chaque famille, en cadeau de bienvenue.



## Action en faveur des aînés

Des chocolats ont été distribués à Pâques aux personnes de plus de 65 ans.

Pour le cadeau de fin d'année, un bol en poterie, fabriqué par Mme Langot et Mr Mounal (artisans potiers installés sur la commune) a été distribué avant les fêtes de Noël. Chaque bol, peint à la main, est une pièce unique.



## Fleurissement et embellissement du bourg

Après les jardinières l'an dernier, c'est au tour des parterres du bourg d'être embellis cette année.

Mardi 15 mars, l'agent communal et quelques conseillers ont enrichi avec de nouvelles plantes, les plates bandes autour de l'église pour ravir les yeux des ligneyracois et des visiteurs.

L'ancien panneau d'affichage communal situé en haut de l'église, conçu par Marius Leyge en novembre 1966, a été rénové. Dans un souci de préservation du patrimoine, la casquette en bois a été changée et l'ensemble de la structure a été imprégné d'huile de lin pour nourrir et protéger le bois.

Un pot avec un Callistemon Citrinus 'Splendens' a été positionné au pied de celui-ci, rappelant les jardinières installées devant la mairie.



## Visite du Préfet et du Sous-Préfet

Dans le cadre de rencontres organisées avec la FDSEA Corrèze, les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze et la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, le Préfet et le Sous-Préfet ont visité le GAEC Clergeau le 18 octobre. L'occasion d'échanger notamment sur les problématiques rencontrées par le secteur de l'agriculture.



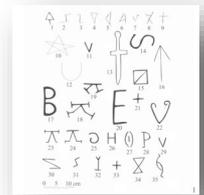
## Signes lapidaires

Les signes lapidaires sont des marques gravées au moyen-âge sur les pierres des façades de certaines églises ou monuments. Ces signes étant présents sur l'église de Ligneyrac, nous avons rejoint le projet de création d'un circuit de découverte des signes lapidaires aux côtés de 8 autres communes : Albignac, Aubazine, Beaulieu sur Dordogne, Bilhac, Collonges la Rouge, Curemonte, Noailhac et Sérilhac.

L'idée est de faire connaître ce sujet insolite et peu exploité, aux habitants du territoire ou aux visiteurs et, à cette occasion, proposer plus d'informations sur les monuments concernés et ainsi donner l'envie de parcourir notre territoire.

L'équipe municipale a constitué un groupe de travail et a proposé de retrouver les habitants de la commune fin octobre afin d'avancer sur le projet, qui avait déjà été amorcé par Dominique LESTANI (vice-président de la Société Scientifique Historique et Archéologique de la Corrèze) et qui est orchestré par Christian Lassalle (ancien maire de Noailhac).

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de travail ou à vous renseigner auprès des élus.



## Commémorations : 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Pour célébrer les Armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, la municipalité et l'association des anciens combattants de Ligneyrac (ACPG-CATM) ont organisé les cérémonies commémoratives.

Les cortèges de Ligneyracois se sont rendus au monument aux morts où des gerbes ont été déposées afin d'honorer les soldats morts pour la France. Après la minute de silence, l'appel des morts pour la France et la lecture des messages officiels, la Marseillaise entonnée par Mr Fichter, suivi des participants, a conclu ces cérémonies.

Pour clore ces deux matinées, un vin d'honneur, offert par la municipalité a été servi à la salle Patrick Cheyroux.



# Forêt Jardin

## Les ateliers de 2022

Le dimanche 1<sup>er</sup> février, la Forêt Jardin a été lancée avec un troc de plantes : canas, chardon marie, fraisiers, pêcher de vigne, violettes, ocas du Pérou, baie de goji, maïs à pop-corn, ont été échangés avec beaucoup de générosité et des conseils des jardiniers.

En avril malgré le froid les bénévoles ont planté une vigne grimpante sur la rampe d'accès à l'entrée de la parcelle, l'occasion d'échanger sur la taille et le bouturage de la vigne. L'aire de déchets verts a été balisée, la sécurisation et la mise à disposition se sont faites ultérieurement.

Les récupérateurs d'eau installés durant la rencontre de mars, ont été connectés, n'attendant plus que la pluie pour les remplir.



Début mai, sous un soleil généreux, les participants sont venus avec plantes aromatiques et/ou petits fruits devenus envahissants à leur domicile, pour les planter dans les carrés potagers créés à cette occasion. Avec la grelinette, la terre a été ameublie. Les planches ont été installées et le sol a été recouvert de paillage avant de procéder aux plantations et à l'arrosage avec l'eau provenant des récupérateurs d'eau de pluie. Livèche, thé d'Aubrac, baie de goji, framboisiers, fraisiers ont pris place dans les carrés.

Avec une dizaine de palettes, un salon de jardin a été fabriqué en juillet. Ce mobilier digne des magazines de décoration, a été pris d'assaut par les enfants qui se sont installés pour un moment lecture, avec des livres empruntés dans le meuble à livres du village. Un bouquet de marguerite fraîchement cueilli a trouvé sa place sur la table.



En août, c'est encore avec beaucoup d'entrain et de joie que petits et grands se sont à nouveau réunis pour poursuivre la mise en place de la forêt-jardin. Au programme cette fois-ci : paillage en vue de futures plantations automnales.

Pendant que certains étalaient la paille, d'autres finalisaient l'aire de déchets verts débutée il y a quelques semaines. À présent, les habitants de Ligneyrac ont la possibilité de venir déverser leurs déchets verts (tonte, taille, feuilles) sur un emplacement dédié lors des matinées de présence à la forêt-jardin; une alternative au brûlage domestique et aux trajets en déchetterie. Ces déchets seront revalorisés par un compostage lent.



En septembre, après mulchage des végétaux les plus résistants à la sécheresse, de la paille issue du travail en agro-écologie d'un agriculteur de la commune a été étalée en guise de couverture du sol, en plus du mulch. Ainsi, le sol est prêt pour les futures plantations.



Confection de boutures en octobre à la Forêt Jardin : après un peu de théorie sur les différentes méthodes possibles, le choix s'est porté sur un bouturage simple et efficace avec peu d'entretien. Les participants ont d'abord préparé les rameaux avant de les planter au travers d'une bâche de récupération à la mi ombre et de les arroser avec l'eau des cuves qui sont maintenant pleines. Il n'y a plus qu'à attendre l'enracinement... Cet atelier a été l'occasion de lancer le concours de dessin sur le thème de " la forêt jardin comestible".



### Inauguration de la Forêt-Jardin en novembre :

Après presque un an d'ateliers collectifs de partage et de savoir, un pommier de variété locale et ancienne a été planté par les initiateurs de ce projet. Des plantations en arbres fruitiers, petits fruits et vivaces, apportés par le collectif, ont été également réalisées sur une partie de la parcelle.

Pour l'inauguration, un concours de dessin était organisé sur le thème : « Je dessine une Forêt-Jardin comestible ».

De nombreux dessins ont été déposés dans chacune des catégories (enfants, adolescents et adultes), tous représentant les valeurs de la Forêt-Jardin : prendre soin des hommes et de la terre, le partage amenant à la biodiversité, l'abondance et la résilience.

Tous les dessins ont été accrochés le long de la rampe d'accès des lieux et chaque dessinateur est reparti avec une plante aromatique.



En décembre, le collectif s'est retrouvé au chaud dans la salle Patrick Cheyroux pour échanger sur les prochaines activités et programmer le planning des ateliers de l'année 2023

Vous pouvez consulter les actualités de la Forêt Jardin sur le site de la commune ou sur Panneau Pocket.

N'hésitez pas à nous rejoindre; vous retrouvez le planning des ateliers dans ce bulletin.

## Voirie

### Route de Creffront

En mai, la route de Creffront entre la Croix de Magne et la Tourmente, a subi des travaux de réfection de voirie sur la majeure partie de cette route ; certains endroits non abimés ayant été laissés en l'état . Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise POUZOL pour le compte de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien.



### Impasse des Treilles

Suite aux dégâts provoqués par les ruissellements consécutifs aux forts orages, l'impasse des Treilles a été remise en état par l'agent communal et deux conseillers.



### Route de Soult

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise Terracol, pour le compte de Bellocvic, sur la route de Soult. Une nouvelle conduite d'eau pluviale a été installée.



## Travaux

### Réfection du mur du cimetière

La réfection du mur éboulé du cimetière a été réalisée par l'entreprise Milla avec l'aide d'un conseiller municipal. Les joints du mur d'enceinte ont été en partie repris par l'agent communal.



Préparation du chantier



Démontage et tri des pierres



Ferraillage du linteau



Taille des pierres



Création d'une fondation supplémentaire



Linteau renforçant les deux extrémités du mur



Mur rénové et création d'une ouverture en prévision de l'agrandissement du cimetière.



### Croix de Magne

Endommagée par un véhicule, la Croix de Magne a été reconstruite par un riverain.



# Travaux

## Logements ancienne école

Des travaux de rénovation de toiture ont été réalisés aux logements communaux par l'entreprise Valeix Couverture.



## Place de la Mairie

Travaux de rénovation conduite d'eau pluviale par l'entreprise Milla avec l'aide d'un conseiller municipal.



## Cloches de l'église

Deux conseillers municipaux ont effectué le resserrage des 150 boulons de la charpente supportant les cloches.



## Mur à La Borie

Suite à un éboulement, le Conseil Départemental a effectué la réfection du mur soutenant la route à La Borie.



# Sinistre Parking salle Patrick CHEYROUX



Suite à l'éboulement du parking, plusieurs expertises ont été réalisées à la demande des compagnies d'assurances des différents professionnels en charge de la réalisation du parking.

Courant 2022 la société Géocitane a réalisé plusieurs études de sol afin d'analyser les causes du sinistre et de proposer une solution pour la stabilisation du talus principal du parking.

Dans le cadre de ces études, ont été réalisés :

- un sondage par ultrason pour rechercher d'éventuelles cavités,
- deux sondages à la tarière hélicoïdale, avec la mise en œuvre de quatre essais pressiométriques,
- quatre sondages à la pelle mécanique pour effectuer des prélèvements d'échantillons de sol,
- un prélèvement de sol sous gaine plastique pour réaliser des essais de cisaillements.



Photo 7 : Prélèvements intacts

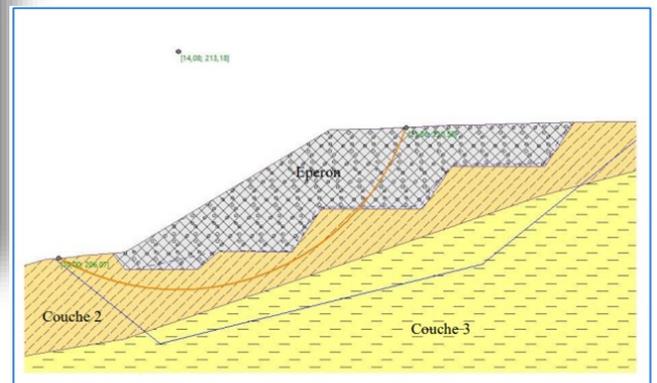


Figure 19 : Profil de stabilité de l'éperon drainant

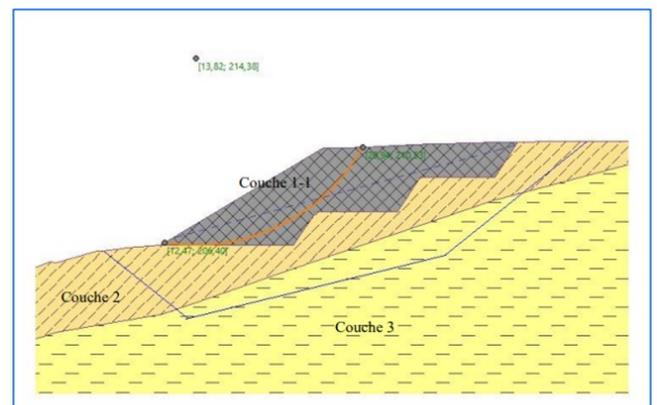


Figure 19 : Profil de stabilité des terres entre les éperons

Deux solutions sont envisagées et sont en cours de discussions entre les compagnies d'assurances.  
Les travaux devraient être réalisés à partir du printemps 2023.

Commune de LIGNEYRAC

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

**Commune de LIGNEYRAC**  
**Compte Administratif 2021 Section de Fonctionnement**

Dépenses réelles de Fonctionnement	153 958,09
Dont Frais de personnels	57 388,98
Dont Intérêts emprunt	7 608,87
Dépenses d'ordre	52 052,94
Amortissements de biens	52 052,94
<b>Total Dépenses Fonctionnement de 2021</b>	<b>206 011,03</b>
Report Résultat 2020	
<b>Total Dépenses de Fonctionnement de 2021 + Report Résultat 2020 (1)</b>	<b>206 011,03</b>
Recettes réelles de Fonctionnement	184 322,06
dont Impôts Locaux	63 230,00
dont Attribution de Compensation CCVMC	39 531,61
dont Dotations Etat (y compris compensations fiscales)	49 823,69
dont Revenus des immeubles (loyers logements sociaux)	19 587,98
Recettes d'ordre	17 297,12
Amortissements de subventions	17 297,12
<b>Total Recettes Fonctionnement de 2021</b>	<b>201 619,18</b>
Report Résultat 2020	102 452,93
<b>Total Recettes Fonctionnement de 2021 + Report Résultat 2020 (2)</b>	<b>304 072,11</b>
<b>Résultat cumulé 2021 à affecter en 2022 (2 - 1)</b>	<b>98 061,08</b>

Commune de LIGNEYRAC

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

**Commune de LIGNEYRAC**  
**Compte Administratif 2021 Section d'Investissement**

Dépenses d'Equipeement (Hors emprunt)	17 510,38
Dépenses Financières	24 511,33
Annuité Capital Emprunt	24 511,33
Dépenses d'ordre	21 437,12
dont Amortissements de Subventions	17 297,12
<b>Total Dépenses Investissement de 2021</b>	<b>63 458,83</b>
Report Résultat 2020	
<b>Total Dépenses Investissement de 2021 + Report Résultat 2020 (1)</b>	<b>63 458,83</b>
<b>Restes à réaliser sur Dépenses d'Equipeement à reporter en 2022 (2)</b>	<b>154 583,71</b>
Recettes d'Equipeement	0,00
Recettes financières	60 674,91
dont FCTVA	45 698,83
Couverture Besoins Financement Investissement	14 976,08
Recettes d'ordre	56 192,94
dont Amortissements de biens	52 052,94
dont opération patrimoniale	4 140,00
<b>Total Recettes Investissement de 2021</b>	<b>116 867,85</b>
Report Résultat 2020	47 050,77
<b>Total Recettes Investissement de 2021 + Report Résultat 2020 (3)</b>	<b>163 918,62</b>
<b>Restes à réaliser sur Recettes d'Equipeement à reporter en 2022 (4)</b>	<b>64 183,00</b>
<b>Résultat cumulé 2021 + RAR à reporter en 2022 (3 + 4 - 1 - 2)</b>	<b>10 059,08</b>

Commune de LIGNEYRAC

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

<b>Commune de LIGNEYRAC</b>	
<b>Budget Primitif 2022 Section de Fonctionnement</b>	
Dépenses réelles de Fonctionnement	219 655,00
dont charges de personnels	75 750,00
dont intérêts d'emprunt	6 655,00
Dépenses d'ordre	72 808,08
Amortissements	52 050,94
Virement à la Section d'Investissement	
Besoins Financement Investissement	
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>292 463,08</b>
Recettes réelles de Fonctionnement	178 837,00
dont Impôts Locaux	65 594,00
dont Attribution de compensation CCVMC	39 531,00
dont Dotations Etat	47 312,00
dont Revenus d'Immeubles (loyers logements sociaux)	20 000,00
Recettes d'ordre	15 565,00
Amortissement des subventions d'équipement	15 565,00
<b>Total Recettes Fonctionnement de l'exercice (1)</b>	<b>194 402,00</b>
<b>Résultat 2020 reporté après couverture des Besoins Financement Investissement (2)</b>	<b>98 061,08</b>
<b>Total Recettes Fonctionnement (1+2)</b>	<b>292 463,08</b>

Commune de LIGNEYRAC

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

<b>Commune de LIGNEYRAC</b>	
<b>Budget Primitif 2022 Section d'Investissement</b>	
Dépenses d'équipement (Hors emprunt et amortissements subventions) votées au BP	58 852,16
Dépenses Financières	25 500,00
Annuité Capital Emprunt	25 500,00
Dépôt et Cautionnement	0,00
Amortissements des Subventions d'Equipement	15 565,00
Opérations Intégration (frais Etudes)	6 054,00
<b>Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2021 (1)</b>	<b>154 583,71</b>
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>260 554,87</b>
Recettes d'équipement	10 500,00
Recettes d'ordre et autres recettes	85 412,08
Amortissements de biens	52 142,55
FCTVA	6 550,00
Taxe d'aménagement	0,00
Dépôt et Cautionnement	0,00
Opérations Intégration (frais Etudes)	6 054,00
Virement de la Section de Fonctionnement	20 665,53
Couverture Besoins Financement Investissement par affectation des résultats 2021 (1-3-2)	0,00
<b>Report Solde Exécution Investissement 2021 (2)</b>	<b>100 459,79</b>
<b>Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2021 (3)</b>	<b>64 183,00</b>
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>260 554,87</b>

# Communauté de communes du Midi corrézien

## ACTIONS 2022- PROJETS 2023



### En matière économique- touristique

#### ZONES D'ACTIVITE.

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles à Nonards et au Pescher.

Cet été, le groupe Everblue France, spécialisé dans les piscines, a créé sa première unité de production, qui démarrera en janvier 2023, dans la zone d'activité des Estresses à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).

#### VVF LES VIGNOTTES

La communauté de communes est propriétaire du Village de Vacances « Les Vignottes » à Collonges-la-Rouge géré par VVF Villages depuis 2013.

Un entretien régulier a été réalisé sur cet équipement au fil des années. Aujourd'hui, la communauté de communes s'engage dans un projet d'amélioration énergétique avec une nouvelle production d'énergie à partir de ressources renouvelables pour la chaufferie et le renforcement de l'isolation des 70 gîtes pour un montant prévisionnel d'environ 1,4 M€. La consultation des entreprises aura lieu début 2023 avec un commencement des travaux après la saison estivale.

#### POLE NEANDERTAL

Le Musée actuel de la Chapelle-aux-Saints est un musée municipal géré en Délégation de Service Public (DSP) par une association. Il est situé dans la salle polyvalente de la commune et les locaux sont aujourd'hui trop exigus et obsolètes.

La construction du futur pôle Néandertal par la communauté de communes Midi Corrèzien a été validée en conseil communautaire en mai dernier et sera sur le site de la bouffia Bonneval où ont été découverts le squelette et la sépulture la plus ancienne au monde. Une scénographie sous la forme d'un spectacle immersif et spectaculaire sera proposée aux visiteurs.

Le projet pôle Néandertal a été dévoilé le 17 novembre dernier à la Chapelle-aux-Saints en présence de nombreuses personnalités lors de la signature de la convention interrégionale du Massif Central 2021-2027. La construction d'un bâtiment de 700 m<sup>2</sup> mettra en lumière ce site préhistorique et serait à découvrir dès l'été 2024.

#### RANDONNEES

En juin dernier, Grégory Rohart, blogueur photographe dans le tourisme d'aventure, est passé par le Midi Corrèzien pour parcourir le GRP Midi Corrèzien et en septembre, l'itinérance de 118 km faisait la une du magazine Randos Balades. Très belle promotion du territoire et la confirmation de l'intérêt du public pour ce type d'activité.

Les fiches de toutes les balades en Midi corrézien sont en ligne sur le site internet [www.midicorrezien.com](http://www.midicorrezien.com). Venez les découvrir .

## En matière d'aménagement de l'espace

### PLUi

Pour rappel, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi Corrèzien, la Communauté de Communes travaille, avec le bureau d'études Dejante VRD & Construction, depuis décembre 2019 au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux, économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Le PLUi se traduira au final par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitats, agricoles, naturels. **Le dessin de ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est en cours de finalisation.** Ce zonage est complété par un règlement, qui précisera d'une part, des schémas d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires et qui est en cours d'écriture.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt général. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la Communauté de communes ou à votre mairie mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies ; ceci est bien entendu toujours possible. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur seront à venir sur l'année 2023.

Une fois le projet des élus présenté à différents partenaires dont l'Etat, celui-ci sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour ensuite être effectif.

Un premier concours photo, dans le cadre du PLUi, ouvert à tous, a été lancé du 11 juin au 18 septembre 2022. Près de 44 photos ont été transmises et les trois premiers de chaque catégorie ayant reçu le plus de mentions « J'aime » sur la page Facebook du Midi Corrèzien vont recevoir une récompense. Pour rappel, trois catégories : Un territoire nature, Un territoire en héritage et Un territoire festif.

Pour toutes informations sur le PLUi Midi Corrèzien, rendez-vous sur l'onglet aménagement sur le site internet de la Communauté de communes.

Pour toutes questions, prendre contact auprès de Justine Lavialle à la Communauté de Communes au 05.55.85.57.01 ou 06.32.82.84.98 ou à [j.lavialle@midicorrezien.com](mailto:j.lavialle@midicorrezien.com)

### HABITAT

France Renov : La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite faire perdurer en 2023 le service public labellisé France Renov', de conseil aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements en s'appuyant sur les intercommunalités.

La communauté de communes Midi corrézien participera à hauteur de 10% au financement de cette plateforme soit environ 6 500€.

Les services de la plateforme de rénovation énergétique qui seront proposés à l'ensemble des citoyens s'appuieront sur un partenariat avec le CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement).

Vous souhaitez diminuer vos factures, agir pour la planète ou améliorer votre confort thermique ?

Pour vous aider à choisir les travaux adaptés, trouver des entreprises locales et qualifiées, estimer le budget nécessaire et les aides financières possibles, contactez les conseillers France Renov' Téléphone : 05 55 20 88 96

## TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrèzien assure l'aménagement et l'entretien de la voirie sur environ 293 kms de voies reconnues d'intérêt communautaire, soit en moyenne la moitié des réseaux communaux.

En 2022, la collectivité aura réalisé la réfection de 9 033 ml de voiries communautaires ce qui représente en investissement (travaux de rénovation et sécurisation) un montant d'environ **378 000 € HT et en fonctionnement un total de 42 000€ HT (point à temps et enrobé).**

Au total, des travaux de voirie auront été réalisés sur **21 communes du Midi corrézien.**

(détail de la programmation voirie 2022 sur le site internet : <https://www.midicorrezien.com/autres-services/voirie>)

La communauté de communes assure également le débroussaillage de certaines voies reconnues d'intérêt communautaire et certaines voies communales des communes non équipées.

## CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La Communauté de communes assure les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centres de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

En mars 2022, la collectivité a démarré la construction du nouveau Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE.

Ce nouveau centre de 529 m2 pour un coût de **1 060 384,22 € HT sera financé par un emprunt de 400 000 €.** Les travaux seront réceptionnés début février 2023.

## Enfance jeunesse

### CRECHES

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en Délégation de Service Public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes en assure les dépenses de grosses réparations des bâtiments. Pour améliorer la performance énergétique de ces bâtiments et le confort des enfants, la pompe à chaleur a été remplacée sur le site de LANTEUIL en 2020 et sur le site de MEYSSAC cette année. En 2023, celle de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE sera remplacée. **Ces travaux d'environ 75 000,00 € HT sont financés à 80% par la Caf de la Corrèze, l'Etat et le Département de la Corrèze.**

### RELAIS PETITE ENFANCE

Si vous recherchez un mode de garde pour vos enfants, contactez le Relais Petite Enfance au 07.81.43.65.05 - Mme Elodie DELAFOSSÉ ou par mail : [rpemidicorrezien@mutualitelimousine.fr](mailto:rpemidicorrezien@mutualitelimousine.fr)

## ACCUEIL DE LOISIRS

La communauté de communes propose aux familles pendant les vacances scolaires et les mercredis, 3 sites d'accueil : Tudeils, Meyssac et Beynat par convention avec Sports Loisirs Nature.

Cet été, environ 300 enfants ont fréquenté les ALSH de Meyssac-Tudeils/Altillac/ Beynat et grâce à une météo très ensoleillée, les enfants ont pu profiter des piscines et des nombreuses infrastructures communales et intercommunales.

## INFOS JEUNES 10-13 ANS

13 jeunes sont partis 5 jours en camp à Lalinde en Dordogne au Moulin de la Guillou. Au programme, activités sportives, visites de grottes, escalade, spéléologie, loisirs, fêtes... Ce fût l'occasion pour eux de découvrir des sites remarquables à travers des activités encadrées par des moniteurs diplômés. C'est aussi une opportunité pour les adolescents d'apprendre à se gérer en toute autonomie en participant à la vie du groupe.

Un nouveau camp devrait être organisé pour 2023.

## INFOS JEUNES 16-25 ANS

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine : **Destination**

Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul). Une bourse de 130 € est allouée aux jeunes pour la totalité du séjour après validation du projet devant un jury. En 2022, 20 jeunes ont tenté l'expérience sur 2 destinations : Espagne et Portugal.

Si vous aussi, vous voulez changer d'air, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service enfance-jeunesse de la communauté de communes au 05 55 84 02 12 pour tous renseignements et éventuellement le montage de votre dossier.

En 2022 : 17 jeunes ont suivi la première session de **formation BAF**A (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) proposée par Familles Rurales et organisée par la Communauté de communes au Pescher. En 2023, une nouvelle session est prévue du 11 au 18 Février au Pescher avec une nouveauté : accès possible de la formation dès 16 ans.

Autre opération menée par le service : organisation pour la première fois d'un **séjour « sensibilisation, prévention et permis AM (ancien BSR)** organisé à Beynat où 10 jeunes de 14 à 16 ans ont participé. Un nouveau séjour sur ce thème devrait être renouvelé en Avril 2023.

**NOUVEAU :** Des animateurs ont été formés sur le handicap et pourront ainsi accueillir les enfants sensibles et porteurs de handicap dans des conditions optimales. Pour tous renseignements, prendre contact auprès du service Enfance Jeunesse au 05 55 84 02 12 ou par mail [alsh@midicorrezien.com](mailto:alsh@midicorrezien.com)

## SPORT-CULTURE

La Communauté de communes apporte son soutien financier aux associations du territoire. Les dossiers de demande de subventions sont disponibles sur le site internet et doivent être déposés pour le 31 janvier 2023 :

<https://www.midicorrezien.com/services-la-population/demande-de-subvention-ccmc>

Les gymnases de Beynat et Meyssac appartiennent à la communauté de communes. Ainsi, les écoles, collèges, associations peuvent utiliser ces équipements selon un planning établi.

## Dans le cadre de l'action Sociale

### SERVICE REPAS A DOMICILE

Au cours de cette année 2022, le service des Repas à Domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service avec professionnalisme. Les agents roulent quelles que soient les conditions météorologiques afin que chacun ait son repas !

A l'issue du dernier conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale le 20/09/2022, les membres du CA ainsi que les agents du service Repas à Domicile ont pu bénéficier d'une dégustation-surprise des journées alimentaires ce qui a permis de confirmer la qualité de la prestation fournie par l'EHPAD de Meyssac.

### ANIMATIONS/PREVENTION 2022

Courant 2021, les communes de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac ainsi que le CIAS Midi Corrézien se sont engagés dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs proches à travers la signature de la **Charte d'engagements réciproques « ville aidante Alzheimer »**. L'objectif est de promouvoir et développer des actions au cœur de nos villes, au plus près de la population en formalisant le lien entre l'Instance de Coordination de l'Autonomie (relais de proximité) et France Alzheimer qui œuvrent depuis des années dans ce sens.

Cette année, l'Instance de Coordination de l'Autonomie (I.C.A) a mis en place plusieurs animations dans le cadre d'un appel à projet présenté par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Corrèze sur l'aide aux aidants. Pour ce faire le CIAS Midi Corrézien a décidé de nommer ce projet **« Une Pause s'impose »** et de travailler avec ses partenaires, le Relais Détente Midi Corrézien et France Alzheimer, afin de promouvoir les dispositifs d'accompagnement des aidants qui peuvent être mobilisés sur notre territoire. Se sont déroulés également :

- Un après-midi d'informations et prévention sur l'AVC avec l'association HEMIPASS à Nonards le 18 avril ;
- Un forum sur l'aide aux aidants à Meyssac, le 20 septembre ;
- Un ciné-débat (film : « une vie démente »), le 6 décembre.

**« Une Pause s'impose » poursuit son programme en 2023.**

**Renseignements au 05.55.84.05.05.**

## **Dans le cadre du tourisme**

### Camping la Valane à Collonges-la-Rouge.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le camping est géré en Délégation de Service Public par Aquadis Loisirs qui chaque année réalise des travaux. Cette année, 6 mobil homes neufs et 2 chalets ont été installés.

### Les piscines d'Altiliac et la Valane (Collonges-la-Rouge).

Ces 2 équipements communautaires permettent dès le mois de mai d'accueillir les écoles dans le cadre de la natation scolaire.

La piscine de la Valane, malgré les abords défectueux autour des bassins mais grâce aux températures élevées de cet été, a connu une forte fréquentation.

En Août, la ligue contre le cancer est venue animer sur la plage de la piscine un atelier « Prévention solaire, sur les dangers du soleil ».

## **Divers**

### LOCAL TECHNIQUE DE NONARDS

Suite à la vente de l'ancien local technique situé sur la Commune de Beaulieu sur Dordogne, la Communauté de Communes Midi Corrézien a aménagé des nouveaux locaux au sein de son bâtiment situé à Laroche sur la commune de Nonards. Le coût des travaux s'élève à 36 851,47€ HT. Le Conseil Départemental finance cette opération à hauteur de 11,5% et un dossier DETR a été déposé pour un financement à hauteur de 45%.

### NOUVEAUX CHAPITEAUX

La Communauté de Communes Midi Corrézien dispose de 8 chapiteaux mis à disposition des communes et associations du territoire. En 2022, la collectivité a fait l'acquisition de 3 chapiteaux neufs en remplacement des anciens.

### COMMUNICATION

La communauté de communes vous informe au quotidien sur son site internet, sur Facebook et depuis mai dernier via l'application numérique Intramuros sur l'actualité, les évènements... de votre commune et de votre intercommunalité. Artisans, commerçants, associations peuvent publier également des informations. Si vous ne connaissez pas encore l'application, téléchargez la gratuitement sur <https://appli-intramuros.fr/>

### EVENEMENT OCTOBRE ROSE - NOUVEAU SUCCES DE LA 2EME EDITION

La Communauté de Communes Midi Corrézien a signé un partenariat avec la Ligue contre le Cancer intitulé : « Ma communauté de communes se ligue contre le cancer ».

A travers cette signature, de nombreuses actions vont pouvoir être impulsées. Pour la deuxième année, il a été proposé, en plus de la randonnée pédestre, un parcours VTT. Près de 300 participants ont répondu présents à la Cafoulière à Puy d'Arnac le 2 Octobre dernier et un chèque de 2 500€ a été remis à la Ligue contre le cancer.

## **Ressources humaines**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, Hakim DJAFAR, Directeur Général des Services, quitte la collectivité pour d'autres fonctions.

A cette même date, Céline FOURCHES du CIAS Midi corrézien, coordinatrice et responsable du service de repas à domicile, et Chrystèle CASTERA, chargée de communication, prendront une disponibilité d'un an pour exercer d'autres activités professionnelles.

Cette année c'est également le départ à la retraite de Brigitte POIS, infirmière au SSIAD.

# La vie des associations

## Société de chasse

A ce jour, notre société de chasse compte 24 chasseurs pour la saison 2022-2023. Suite à la pandémie, aucun lâcher de gibiers, pas de repas communal, ni concours de belote n'ont été réalisés. La saison a été cependant convenable: le quota de 12 chevreuils a été atteint lors des battues communales, avec nos voisins de Noailhac et Turenne Tercelet. Outre le gibier partagé entre chasseurs, la société a offert du gibier aux nombreux propriétaires.

Le bureau est constitué de : Albert RICHARD - Président

Gérard SINDOU - Président d'honneur

Laurent CERTES - Vice président

Mathieu SIMBELIE - Trésorier

André ROME - Trésorier adjoint



Valentin CERTES est responsable des relations avec les diverses instances de la chasse, notamment les déclarations de gibier à la Fédération et autres administrations départementales, le tout par internet. Félicitations pour son excellent travail.

La fédération Corrézienne nous a recommandé de veiller à la sécurité lors des battues. Ainsi avant chaque départ, obligation de rappeler les règles de sécurité, avec lecture du règlement dans l'intérêt des chasseurs et des habitants rencontrés. Il faut aussi mettre, le long des routes concernées, les pancartes : « battue en cours ».

Enfin notre petite association poursuit dans un très bon esprit, son activité, tout en maintenant de bons rapports avec la population de Ligneyrac, dans le respect de la nature et des règles de sécurité.

La société de chasse vous présente ses vœux de bonheur et d'amitié pour 2023.

Le président Albert RICHARD

## Les Bambous



L'association les Bambous organise depuis 2011 des cours hebdomadaires de TaiChi \_ QiGong dans la salle Patrick Cheyroux à Ligneyrac tous les lundis à 18h30.

Le stage d'aquarelle organisé début août a travaillé sur la technique de l'aquarelle et l'encre de chine.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez participer à nos activités.

Contacts : 06 33 57 61 54 ou 06 20 66 19 95 "

## Association ACPG-CATM Section de Ligneyrac

En 2022, 5 adhérents ont participé à l'assemblée départementale à Chameyrat. Nous avons organisé, avec la municipalité, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Nous avons pris part à ces cérémonies avec notre porte drapeau et nous avons déposé une gerbe pour honorer la mémoire de nos défunts, morts pour la France.

Compte tenu de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser de manifestations. Cette année, notre assemblée générale et sa traditionnelle galette a eu lieu à la salle Patrick Cheyroux, le dimanche 15 janvier 2023.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023.



## Ligneyrac Loisirs et Découverte



L'association Ligneyrac Loisirs et Découverte a pour but d'organiser différentes manifestations festives et culturelles.



L'évènement majeur est la fête votive qui a eu lieu cette année les 23 et 24 juillet 2022.

Elle a débuté par les traditionnelles aubades sur la journée du samedi, avec les jeunes de la commune et quelques musiciens.

Le soir, l'ensemble du village a pu se retrouver autour d'une buvette et se restaurer auprès d'un fast-food Paniss Burger.

Le groupe Appelle Tes Copains a fait danser, chanter, vibrer petits et grands.

La fête s'est terminée le dimanche, par la traditionnelle messe suivie d'un repas convivial durant lequel le Chœur d'hommes Amistat a pu se produire sur scène.

Début novembre l'association a pu réitérer son rendez-vous avec les joueurs de belote, qui ont pu s'affronter le temps d'une soirée dans la salle Patrick Cheyroux, pour espérer remporter le gros lot.

Cette manifestation s'est terminée par une soupe à l'oignon offerte à tous les participants et bénévoles.



En décembre, le père Noël a rendu visite aux enfants du village, venus écouter les contes de Nancyette alias Céline LISSAJOUX.

Petits et grands ont pu, ensuite, se retrouver autour d'un goûter.



L'association tient à remercier tous les habitants de se montrer toujours aussi accueillants et généreux lors des aubades et aux quelques bénévoles toujours aussi présents et disponibles.

Nous vous attendons nombreux à l'assemblée générale qui aura lieu **samedi 28 janvier 2023 à la salle Patrick Cheyroux à 18h30.**

# La vie des associations (suite)

## Nos Hameaux Vivants

Nos Hameaux Vivants est une association ayant pour préoccupation la résilience territoriale. Au-delà des sujets comme l'alimentation, l'énergie ou l'eau potable dont on entend souvent parler, notre conviction est que toute résilience passe avant tout par la résilience sociale. C'est pourquoi nous vous proposons plusieurs activités à travers lesquelles nous souhaitons raffermir le tissu social local en proposant des moments de rencontre et de partage. Si vous avez quelque désir d'œuvrer pour la résilience sous quelque aspect que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous proposons à ce jour :

- un atelier de dessin le mardi soir de 19h30 à 21h
- un atelier de méditation et pratique des sons du Kototama le mercredi soir de 19h à 21h
- un cercle de parole autour de nos pertes et nos deuils un jeudi soir mensuel de 19h à 21h

L'adhésion annuelle à l'association est de 10 €.

Les participations pour les ateliers sont laissées libres et conscientes.

Contact : mail : [noshameauxvivants@gmail.com](mailto:noshameauxvivants@gmail.com) Téléphone : 06.11.02.16.41

## Foyer d'accueil de Boulou les Roses



Cette année encore, les professionnels du Foyer de vie de Boulou Les Roses ont accompagné les personnes accueillies dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

L'été commença de très belle manière avec une grande journée festive le 10 juin 2022 organisée par le comité des fêtes de Boulou les Roses avec un repas préparé par nos cuisiniers. L'ensemble des familles, des membres du conseil d'administration, des professionnels et des personnes accueillies étaient conviés.

Malgré un été marqué par des vagues successives de canicule, cela n'a pas empêché l'équipe éducative de Boulou Les Roses de proposer un grand nombre de sorties et d'ateliers très variés aussi bien sportifs, culturels que créatifs.

Pas moins de 25 sorties furent proposées telles que du karting, laser game, visites de différents musées et sites touristiques, pêche mais aussi visites des marchés de pays, baignades et découvertes de différents villages et villes environnants.

Deux séjours de vacances ont aussi été organisés au Pays Basque et au Pas de la Case.

L'hiver est maintenant de retour et avec lui tout autant d'activités et d'ateliers en liens avec les besoins et les aspirations des personnes accueillies.

L'ensemble du personnel, représenté par sa Direction ainsi que les personnes accueillies tiennent à souhaiter à tous une merveilleuse année 2023 pleine de positivité et de tolérance.

# Etat Civil

## Ils sont nés :

**Alice DUEYMES**, née le 26 mai 2022, de Laëtitia BONNARD et de Marc, Sébastien, Paul-Henri DUEYMES domiciliés au Chastang

**Lino, Vincent, Jean-Marc GAUDRY**, né le 21 octobre 2022, d'Alexandre, René, Henri GAUDRY et de Lydia, Monique, Hélène CHEVALIER domiciliés à l'ancienne école au bourg

## Ils nous ont quittés :

**Jules, André JALADI**, de Lafont, décédé le 18 février 2022

**Jean-Louis, François MONTEIL**, de Traversat, décédé le 19 février 2022

**Jérôme, Stéphane, Christophe GOHIN**, de Leygonie, décédé le 22 février 2022

**Émile, Charles CHEYROUX**, de Pommier décédé le 9 mai 2022

**Jean dit Germain CLERGEAU**, des Abreuvoirs, décédé le 2 juin 2022

**Sylvie, Marie-Pierre VALEN**, du Champ du Roy, décédée le 10 juin 2022

**Pierre, Marie, Roger SIMBELIE**, du Moulin du Peuch, décédé le 26 juillet 2022

**Jean CONCHE**, de Pommier, décédé le 31 juillet 2022

**Guy, André GINESTET**, de Boulou les Roses, décédé le 11 septembre 2022

**André VALEN**, du Champ du Roy, décédé le 8 décembre 2022



**Informations Pratiques Mairie**

Mairie de Ligneyrac  
 19, place de la Mairie 19500 Ligneyrac  
 05.55.25.47.39 / mairie@ligneyrac.fr  
[www.ligneyrac.fr](http://www.ligneyrac.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :**

**Mardi** : de 14h à 18h  
**Jeudi** : de 14h à 18h  
**Vendredi** : 14h à 19h  
 Sur rendez-vous pour les dossiers d'urbanisme

**AGENDA****DATE A PREVOIR DANS VOS AGENDAS 2023 :**

Vœux du Maire : le 29 janvier 2023 à 16H Salle Patrick Cheyroux  
 Atelier Forêt Jardin le 5 février 2023 à 14h : plantations sur la parcelle  
 Cérémonies commémoratives des 19 mars, 8 mai et 11 novembre

**INFORMATIONS UTILES****HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SAINT JULIEN MAUMONT :**

Du lundi au jeudi : 14h - 18h    Du vendredi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

**HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE COSNAC (MONTPLAISIR) :**

Mardi : 9h -12h    Le lundi et du mercredi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

**GENDARMERIE DE MEYSSAC** : 05.55.25.40.03

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC** : Les lundis, mardis et vendredis de 08h00 à 12h00

Les jeudis et samedis de 14h00 à 18h00

**INFORMATIONS COMMUNALES**

Vous pouvez retrouver toutes les informations et alertes concernant la commune en consultant :

- le site internet : [www.ligneyrac.fr](http://www.ligneyrac.fr)
- L'application gratuite Panneau Pocket (à télécharger sur votre téléphone mobile ou sur votre tablette ou en scannant le QR code)

